

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 2 décembre 2021

**Rapporteur :
Monsieur Hervé HERRY**

N° 20

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 08/12/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 07/12/2021 (accusé de réception du 07/12/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Aide financière au Pôle de formation de l'UIMM

Le pôle de formation de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) implanté parc d'activités de Kerourvois 2 à Ergué-Gabéric, projette une extension de son site pour répondre au fort développement de l'apprentissage. Le montant des investissements est estimé à 1,6 million d'euros et l'association sollicite le soutien financier de Quimper Bretagne Occidentale à hauteur de 150 K €.

L'UIMM du Finistère est un syndicat patronal créé en 1972 visant à rassembler les entreprises qui relèvent des Industries et des Métiers de la Métallurgie, quels que soient leur taille, leur statut juridique et leur spécialité.

Dans l'économie finistérienne, ce sont 640 entreprises représentant environ 15 000 salariés soit près de 9 % des emplois du département qui se répartissent dans les grands secteurs d'activité suivants :

- la construction d'équipements industriels, l'électronique ;
- la construction d'équipements pour l'industrie agro-alimentaire, électronique civile et militaire ;
- la construction et la réparation navale ;
- la fabrication de biens d'équipements ménagers ;
- le travail des métaux, la fonderie, la sous-traitance industrielle.

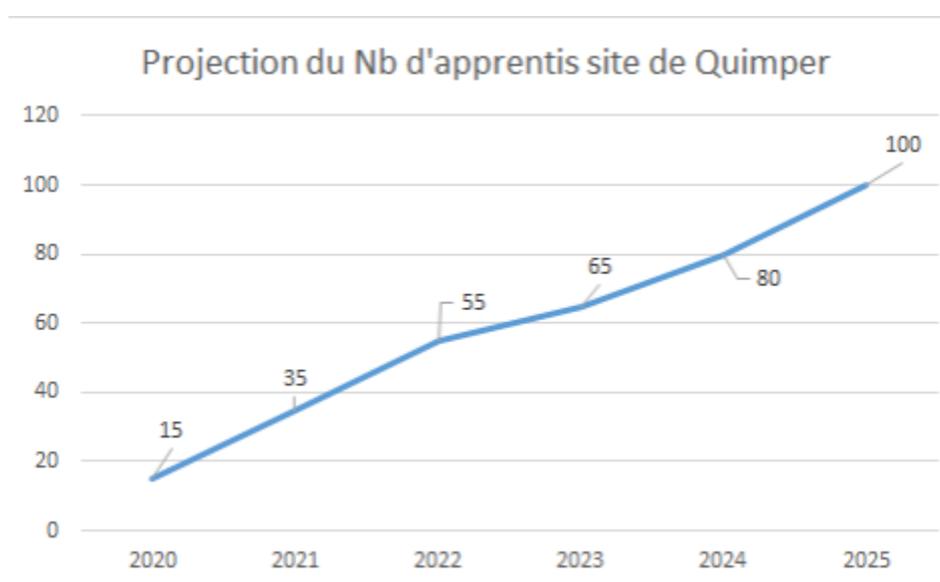
Pour se développer et pour permettre les innovations de demain, les industries ont constamment besoin de nouvelles compétences. Aussi l'UIMM Bretagne qui réunit l'UIMM

29, l'UIMM 35-56 et l'UIMM 22, gère un Pôle Formation composé de 7 centres de Formation (Brest, Lorient, Quimper, Bruz, Saint-Brieuc, Redon, Vitré).

Le centre de formation de Quimper, est situé parc d'activités de Kerourvois 2 à Ergué-Gabéric, depuis 2020. Il était anciennement basé parc d'activités de Cuzon à Quimper et avait besoin de s'étendre.

Afin d'aider au développement du pôle formation de Quimper, QBO a conclu un bail à construction de 50 ans avec l'association et octroyé une garantie d'emprunt qui ont permis la réalisation d'un investissement d'1,7 millions d'euros et de doubler la surface du site pour atteindre environ 1 400 m².

L'UIMM projette une forte progression du nombre d'apprentis sur le site de Quimper avec une augmentation de 85 apprentis en 5 ans.



Pour faire face à la demande récurrente des besoins de main d'œuvre qualifiée sur le bassin d'emploi, ils envisagent des ouvertures de session de formation dans les deux ans à venir (production, maintenance, robotique, assemblage/soudage, automatisme, mécanique/ajustage) et l'utilisation de leur outils IFTI (Ilot de Formation Technique Individualisé) qui est un cheminement de formation permettant de réaliser des formations techniques personnalisées en juste à temps, coût, qualité et délai maîtrisés.

Une extension de bâtiment de 1 400 m² est à prévoir dès janvier 2022, il s'agit essentiellement de créer des plateaux techniques. Le coût de l'investissement est estimé à 1,6 million d'euros.

Les objectifs fixés sont de :

- développer l'alternance ;
- aider les entreprises à recruter ;
- améliorer l'image de l'industrie ;

- développer de nouvelles compétences pour les salariés ;
- créer de nouveaux emplois au pôle de formation (15 emplois d'ici 2025).

Le plan de financement du projet est le suivant :

Sur la base d'un budget prévisionnel de 1 627 K €, il est envisagé un financement du projet immobilier comme suit :

Branche Professionnelle OPCO2i	:	750 K€	46,1 %
Conseil Régional de Bretagne	:	569 K€	35 %
Quimper Bretagne Occidentale	:	150 K€	9,2 %
CFAI Bretagne	:	185 K€	9,7 %
		1 627 K€	

À ce projet immobilier s'ajoute un budget prévisionnel de 800 K € de matériels pédagogiques et hors pédagogiques avec un financement prévisionnel du CFAI Bretagne de 500 K € et OPCO2i de 300 K€.

Compte tenu des enjeux de la formation pour l'industrie de la métallurgie qui peine à trouver de la main d'œuvre, il est proposé d'octroyer une subvention au pôle formation de l'UIMM- CFAI Bretagne à hauteur de 150 k€ pour l'extension de son site de formation.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente :

- 1 - à verser une subvention à l'immobilier de 150 000 € au pôle formation de l'UIMM-CFAI Bretagne ;
- 2 - à signer la convention d'attribution de subvention.